



LE SAVIEZ-VOUS ?

Les bassins versants sont des zones où toutes les eaux de pluie et de ruissellement convergent vers un seul point, souvent un lac ou une rivière. Les activités dans ces bassins, comme l'agriculture, l'industrie et les développements urbains, peuvent introduire des polluants dans le système. Pour protéger nos lacs, il est crucial que tous les acteurs du bassin versant adoptent des pratiques respectueuses de l'environnement et minimisent les sources de pollution.



UNE NAVIGATION SAINNE

Une navigation motorisée non contrôlée peut nuire à la santé des plans d'eau.

Voici ce que vous pouvez faire pour protéger la faune, la flore et la qualité de l'eau:

- Réduisez votre vitesse et naviguez de préférence en eaux profondes, loin des rives, des zones de baignade et des autres embarcations.
- Ne déversez pas de liquide ou de déchet dans le lac.
- Nettoyez les embarcations motorisées ou non avant leur mise à l'eau.
- Renseignez-vous auprès de votre municipalité sur les règlements en vigueur pour la navigation (règlement fédéral, code d'éthique, lavage des embarcations, etc.).

LE SAVIEZ-VOUS ?

Le myriophylle à épi et la moule zébrée sont presque impossibles à éradiquer une fois introduits dans un plan d'eau. Ils nuisent à la baignade, la pêche, la navigation et peuvent réduire le coût des propriétés riveraines.



LES ESPÈCES EXOTIQUES ENVAHISSANTES

Les espèces aquatiques exotiques envahissantes (EAEE) profitent des déplacements humains, qu'ils soient commerciaux ou récréatifs pour s'introduire dans un plan d'eau.

Les activités anthropiques sont souvent responsables de la propagation des EAEE qui peuvent se répandre rapidement due aux activités nautiques.

De nombreuses EAEE sont difficiles à voir et peuvent se déplacer facilement entre les plans d'eau. Il est alors important de bien laver ses embarcations après chaque usage.



MYRIOPHYLLE À ÉPI

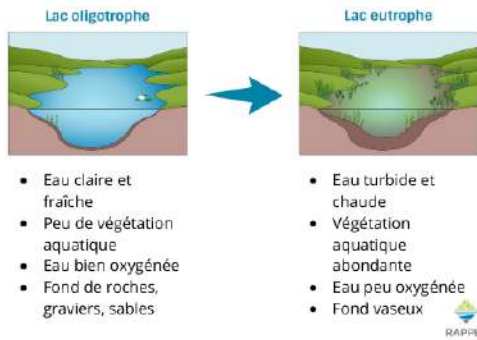


MOULES ZÉBRÉES

L'OBVNEBSL a pour mission « d'élaborer et de mettre à jour un plan directeur de l'eau et d'en promouvoir et suivre la mise en œuvre, en s'assurant d'une représentation équilibrée des utilisateurs et des divers milieux intéressés, dont le milieu gouvernemental, autochtone, municipal, économique, environnemental, agricole et communautaire, dans la composition de cet organisme »

Ce projet est possible grâce au Programme de soutien régional aux enjeux de l'eau (PSREE) du Gouvernement du Québec, et à nos nombreux autres partenaires : Saint-Hubert Rivière-du-Loup, Municipalité de Saint-Fabien, MRC de Rimouski-Neigette, Ville de Rimouski, Municipalité de Saint-Narcisse-de-Rimouski, Municipalité de Saint-Ulric et municipalité de St-Noël.

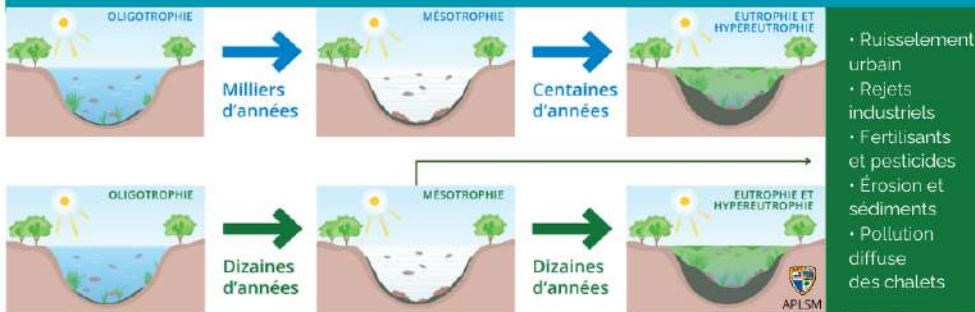




LE VIEILLISSEMENT D'UN LAC

Un lac vieillit lorsqu'il passe d'un stade oligotrophe à eutrophe. Il s'enrichit alors excessivement de nutriments, tels que le phosphore et l'azote, ce qui favorise la prolifération d'algues nuisibles comme les cyanobactéries, soit les algues bleu-verts. Une abondance de végétaux peut alors entraîner une diminution d'oxygène dissous, mettant en péril la vie aquatique.

S'étalant naturellement sur plusieurs milliers d'années, l'eutrophisation d'un lac peut toutefois être accélérée par les activités humaines qui augmentent les apports en matières nutritives vers les lacs.



Que sont les cyanobactéries?

Les cyanobactéries, ou algues bleues, sont des bactéries photosynthétiques qui peuvent former des blooms dans des conditions favorables (chaleur, phosphore.) Ces efflorescences peuvent dégrader la qualité de l'eau et produire des toxines nocives qui pose des risques pour la santé publique.

Les algues filamenteuses se distinguent des cyanobactéries par leur taille plus grande, étant perceptibles sans l'aide d'un microscope. Elles se présentent sous une forme allongée et filamenteuse, semblable à des brins de cheveux, et peuvent former des amas verdâtres. Leur surabondance est également un indicateur d'un excès de nutriments dans le plan d'eau.



L'IMPORTANCE D'UNE INSTALLATION SEPTIQUE CONFORME

Les installations septiques ne traitant pas correctement les eaux usées peuvent libérer dans l'environnement le phosphore retrouvé dans ces eaux, favorisant l'eutrophisation des lacs. Pour préserver la qualité des plans d'eau, il est essentiel d'assurer le bon fonctionnement de son système septique.

Les installations septiques ont une durée de vie qui avoisine généralement les 20 ans. Depuis 1981, le ministère de l'Environnement a interdit les puisards en raison de leurs impacts environnementaux, exigeant leur remplacement par des systèmes de traitement plus modernes et conformes aux normes actuelles.

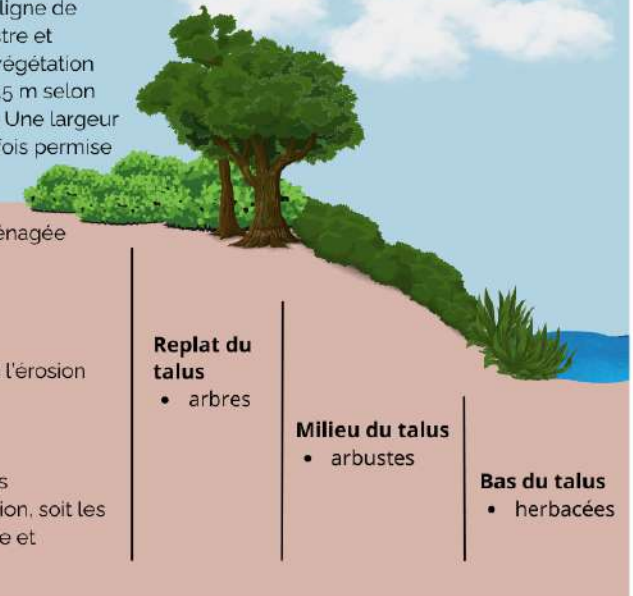
LA BANDE RIVERAINE, GUERRIÈRE DES EAUX

La bande riveraine est la dernière ligne de défense entre l'écosystème terrestre et aquatique. Il s'agit d'une zone de végétation naturelle qui varie de 10 m ou de 15 m selon l'inclinaison de la pente du terrain. Une largeur de 5 mètres d'ouverture est toutefois permise pour un accès au lac.

Une bande riveraine bien aménagée offre plusieurs bienfaits :

- **Stabilise** vos berges.
- **Filtre** les polluants.
- **Réduit** le ruissellement et l'érosion de votre terrain.
- **Prévient** les inondations

On y retrouve idéalement trois différentes strates de végétation, soit les suivantes : herbacée, arbustive et arborescente.



UNE GESTION ÉCOLOGIQUE DES EAUX DE RUISSELLEMENT

L'imperméabilisation des sols, due aux surfaces comme les routes augmente le ruissellement et la charge polluante vers les lacs.

Pour limiter le ruissellement des sols imperméables en bordure de rive :

- Aménagez des jardins pluviaux pour capter l'eau de pluie.
- Collectez l'eau de pluie en utilisant un baril de récupération des eaux de ruissellement.
- Utilisez des revêtements perméables comme les pavés drainants.
- Créez des tranchées d'infiltration pour guider et absorber l'eau.
- Favorisez une pelouse durable comme le tréfle.



LE SAVIEZ-VOUS?

Ces produits sont à éviter dans votre fosse septique :

- Des mégots de cigarettes
- Des condoms de latex
- Des médicaments expirés
- Des produits antibactériens
- Des lingettes humides
- Des serviettes sanitaires
- De la peinture
- De la litière pour chat
- De la soie dentaire
- Des essuie-tout
- Du plastique
- Des produits cosmétiques